

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 MX SOLO / SIDE-CAR / QUAD

04 MARS 2024



MOTO-CLUB: Val Guiers Savoie
E-MAIL: michelgambin@orange.fr
TÉLÉPHONE: 0630290473
ORGANISATEUR TECHNIQUE: MCVG Savoie

N° D'ÉPREUVE FFM: 652
DATE: 16 Juin 2024
LIEU: Saint Béron

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Dubois Paganon Eric	Licence: 09122
Président du Jury ou Arbitre*	Dorian Hugues	Licence: 322814
Membre du Jury		Licence:
Membre du Jury		Licence:
Commissaire technique responsable	Muller Teddy	Licence: 418377
Responsable du chronométrage		Licence:

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉE	TARIF ET DESCRIPTION
50cc	6	8	50cc	25 €
65cc	7	9	65cc	45 €
65cc	10	11	65cc	45 €
85cc	9	11	66cc à 85cc	45 €
125cc	13		125cc 2T	55 €
Motos anciennes	18			55 €

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Docteur Kah		
Nombre de secouristes	6	Nombre d'ambulance(s)	1
Hôpital le plus proche	Pont de Beauvoisin	Temps de trajet (en min)	15mn

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :		Caractéristiques :	
Nom du site	terrain pleine nature chaille	Longueur du circuit	850m
Adresse	1041 route de chaille	Largeur minimum de la piste	4m
		Largeur de la grille	30m
		Longueur de la ligne droite de départ	125m
		Nombre d'OCP*	8
		<i>*Officiels Commissaires de Piste</i>	

CAPACITÉ MOTO :
 Pendant les essais : **22**
 En manche : **22**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
 Pendant les essais : ...
 En manche : ...

- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **27/02/2024**

Moto Club Val Guiers Savoie

Moto Fédération Française

515 route du Danneval 73330 Domessin

VISA DE LA LIGUE

DATE: **05 MARS 2024**

LIGUE MOTOCYCLISTE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
 Z.A. 18 Chemin de l'He Neuve
 26600 LA ROCHE-DE-GLUN
 Tél: 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE: _____

NUMÉRO: _____

MOTOCROSS

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Val Guiers Savoie

DATE: 15/16 juin 2024

LIEU: Saint Béron



HEURE DE DEBUT	HEURE DE FIN	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
15 juin		Contrôles administratifs		
16h	19h30	Contrôles techniques	Toutes	
16 juin		Contrôles techniques		
6h45	7h30	Contrôles techniques	Toutes	
8h	8h10	Essais Libres	50cc	10mn
8h15	8h25	Essais Libres	65cc	10mn
8h30	8h40	Essais Libres	85cc	10mn
8h45	8h55	Essais Libres	125 serie 1	10mn
9h	9h10	Essais Libres	125cc serie 2	10mn
9h15	9h30	Essais Libres	Motos anciennes	15mn
9h35	9h55	Pause		20mn
9h55	10h05	Essais Chronométrés	50cc	10mn
10h10	10h25	Essais Chronométrés	65cc	15mn
10h30	10h45	Essais Chronométrés	85cc	15mn
10h50	11h05	Essais Chronométrés	125 serie 1	15mn
11h10	11h25	Essais Chronométrés	125 serie 2	15mn
11h30	11h45	Essais Chronométrés	Motos anciennes	15mn11h
11h50	11h58	Manche 1	50cc	8mn+1 tour
		Repas		
14h00	14h15	Manche 1	65cc	12mn+1tour
14h20	14h35	Manche 1	85cc	15mn+1tour
14h40	14h55	Manche 1	125 serie 1	15mn+1tour
15h00	15h15	Manche 1	125 serie2	15mn+1tour
15h20	15h35	Manche 1	Motos anciennes	15mn+1tour
15h40	15h50	Manche 2	50cc	8mn+1tour
15h55	16h10	Manche 2	65cc	12mn+1tour
		Pause		
16h30	16h45	Manche 2	85cc	15mn+1tour

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

MOTO-CLUB: Val Guiers Savoie

DATE: 16 Juin 2024

LIEU: Saint Béron

<i>HEURE DE DEBUT</i>	<i>HEURE DE FIN</i>	<i>DEROULEMENT</i>	<i>CATEGORIE (S)</i>	<i>DURÉE</i>
16h50	17h05	Manche 2	125 serie 1	15mn+1tour
17h10	17h25	Manche 2	125 serie 2	15mn+1tour
17h30	17h45	Manche 2	Motos anciennes	15mn+1tour
		Fin		
18h15		Remise des Prix		